

# Appel à projets Fête de la Science

## **GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS**

2024



# INTRODUCTION

Initiée par Hubert Curien en 1991 et organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Fête de la Science propose à tous les publics sans discrimination, des milliers d'événements originaux et participatifs, en France et en Outremer. La Fête de la science est l'occasion de sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux, de favoriser le partage des savoirs entre chercheurs et citoyens, de valoriser le travail de la communauté scientifique, de susciter des vocations chez les jeunes. Lors de cet événement, des milliers de scientifiques, enseignants, médiateurs scientifiques, bibliothécaires, élèves, entreprises partagent avec les publics leur enthousiasme et leur curiosité pour les sciences, les techniques et les innovations à travers de multiples ateliers, conférences, jeux, parcours, festivals, spectacles vivants ou encore visites de laboratoires, de sites naturels et industriels.

La Fête de la Science en quelques chiffres en Pays de la Loire en 2023 :

- Près de **38 000** de visiteurs
- Dont plus de **12 000** scolaires
- Près de **370** événements sur le territoire
- Durée moyenne de visite : 2h00

La Fête de la Science se déroule chaque année autour de la **première quinzaine d'octobre** en métropole, en outremer et à l'international. Pour recevoir la labellisation « Fête de la Science » et être intégré au programme officiel, tout événement sera proposé avec au moins un jour inclus dans les dates officielles de la Fête de la Science. Si des événements "Fête de la Science" se déroulent au sein d'une autre manifestation plus longue, seuls ceux se tenant pendant les dates de la Fête de la science sont à enregistrer au programme.

**En 2024, la Fête de la Science aura lieu du vendredi 4 au lundi 14 octobre 2024**



# LES VALEURS DE LA FÊTE DE LA SCIENCE



## LA GRATUITÉ

Tout événement est accessible gratuitement, ainsi que le lieu dans lequel il est accueilli pour favoriser un libre accès à tous. En accord avec les coordinateurs départementaux, la vente de livres en dédicace ou autres produits culturels est possible s'ils sont en lien avec les sujets traités par l'événement.

## LES VALEURS DE L'ÉVÉNEMENT

Tout événement doit s'articuler autour :

- du PARTAGE des savoirs, des techniques et des innovations.
- de la CRÉATIVITÉ, l'exploration de la connaissance nécessite curiosité, persévérance et dépassement de soi.
- de la CONVIVIALITÉ qui permet un dialogue constructif, une expression libre et transparente, des échanges réciproques dans la tolérance et la bienveillance.
- de la RESPONSABILITÉ qui va de pair avec l'excellence, l'éthique et l'intégrité.

## QUALITÉ SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

Tout événement porte sur un contenu scientifique dont la qualité est garantie par des experts scientifiques qui contribuent à la préparation et/ou à l'animation de l'événement. Pour adapter le contenu scientifique aux publics visés, des médiateurs culturels sont également associés à la préparation et/ou l'animation de l'événement. L'ensemble des disciplines scientifiques est concerné, des sciences expérimentales aux sciences humaines et sociales. Une manifestation organisée dans le cadre de la Fête de la science ne peut en aucun cas être utilisée par les organisateurs comme un prétexte à justifier leurs activités non directement liées à la connaissance et au partage des sciences.

# THÉMATIQUE NATIONALE ANNUELLE

## OCEAN DE SAVOIRS

L'océan joue un rôle central dans l'avenir de la Terre et de l'humanité. Son exploration et sa préservation constituent des enjeux majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle.

Aujourd'hui, les recherches orientées vers une gestion solidaire et durable des ressources marines se développent. L'influence de l'océan dans la régulation du climat est devenue un sujet d'étude scruté avec attention. Le fonctionnement de l'océan et sa protection notamment contre les impacts des activités humaines fédèrent une importante communauté de chercheurs et d'acteurs engagés. Plus globalement, l'eau est étudiée sous toutes ses formes et dans toutes ses transformations et ses usages.

La thématique « Océan de savoirs » se place ainsi au cœur des préoccupations actuelles de notre société, du partage des connaissances jusqu'aux engagements politiques et citoyens au service de la protection des mers et de la conservation de notre patrimoine maritime.



Quelques exemples de sujets pouvant être traités :

- Océan & Protection des écosystèmes et biodiversité
- Océan & Exploitation durable des milieux marins
- Océan & Contribution aux phénomènes climatiques
- Océan & Réduction de la pollution
- Océan & Cycle de l'eau, de la molécule au fonctionnement global
- Océan & Société, économie et gouvernance
- Océan & Histoire, archéologie et patrimoine maritime
- ...

**Au-delà du maritime, la thématique « Océan de savoirs » est une invitation à repousser l'horizon de nos connaissances scientifiques et expérimenter l'étendu de tous les savoirs.**

# DÉVELOPPER UN PROJET POUR LA FÊTE DE LA SCIENCE

## QUI PEUT PROPOSER UN PROJET FÊTE DE LA SCIENCE ?

Vous êtes un chercheur, un enseignant, un ingénieur, un technicien, une entreprise, une association, une collectivité, un musée, une médiathèque, etc. Scientifiques ou passionnés de sciences, vous souhaitez partager votre enthousiasme pour les sciences et techniques en vous mobilisant bénévolement à travers de multiples expériences, conférences, visites de laboratoires, de sites naturels et industriels, café des sciences, spectacles vivants...

## QUELLES THÉMATIQUES POUVEZ-VOUS ABORDER ?

Toutes les disciplines et leurs applications sont représentées : de la biodiversité aux sciences de la vie et de la santé, en passant par les sciences de l'univers, les mathématiques, la physique, les sciences humaines et sociales, l'environnement, etc.

Il n'est pas obligatoire de coller à la thématique nationale annuelle pour que le projet soit approuvé.

## QUELLES FORMES PEUVENT PRENDRE LES ACTIVITÉS PROPOSÉES ?

Les projets proposés peuvent prendre des formes très variées : expérience, animation, spectacle, rencontre entre chercheur et public, débat, exposition, atelier scientifique, visite de laboratoire ou d'entreprise...

## QUELS SONT LES PUBLICS CIBLÉS ?

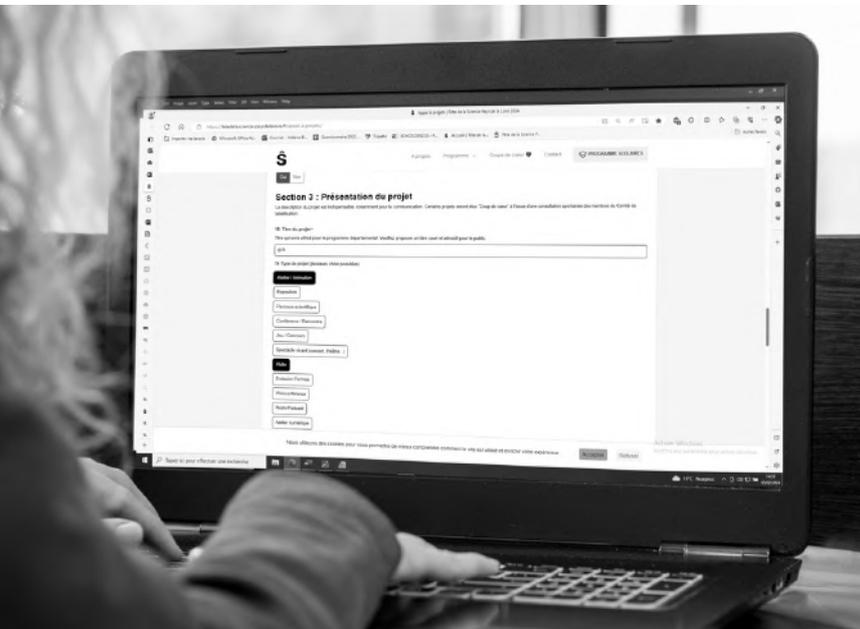
Tous les publics, de tous âges, familles, scolaires (primaires, collégiens, lycéens), étudiants, curieux, passionnés de sciences...

## OÙ PEUVENT SE DÉROULER LES PROJETS ?

Dans des laboratoires, des entreprises, des établissements scolaires, des bibliothèques, des maisons de quartier ou dans des Villages des sciences qui regroupent plusieurs projets en un lieu. Un projet peut également intégrer un parcours scientifique (association de plusieurs projets) sur une thématique donnée ou un moment dédié.



# ET LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ?



Tout établissement scolaire du territoire peut proposer un projet dans le cadre de la Fête de la Science, réalisé entièrement ou pour partie par les élèves accompagnés de leurs enseignants. Proposer un projet porté par les élèves permet de leur faire découvrir les sciences tout en étant dans une posture de diffusion du savoir, ce qui est valorisant pour eux.

Toutes les thématiques peuvent être abordées, des sciences sociales et humaines aux sciences exactes en passant par la santé, l'environnement, etc.

Ces projets peuvent s'adresser :

- au grand public, avec une ouverture de l'établissement scolaire sur des horaires compatibles à la fréquentation par un public actif ou en délocalisant la présentation des projets dans un lieu de rassemblement de porteurs de projets tel que les Villages des sciences ;
- aux autres élèves du même établissement et aux élèves d'autres établissements scolaires qui pourraient profiter du contenu pédagogique des projets.

Le ou les projets doivent, pour être pris en compte, être présentés durant la période de la Fête de la Science (soit entre le 4 et le 14 octobre pour l'année 2024).

Les établissements scolaires peuvent percevoir une subvention comprise en 100 € et 500 € maximum pour l'achat de matériel, la communication ou le défraiement d'un intervenant extérieur. Pour les modalités d'attribution de subvention, se reporter à la page 9 de ce livret.

Tout projet doit faire l'objet d'un dépôt de candidature (page 8) pour instruction par le Comité de labellisation. La labellisation permet aux porteurs de projet de profiter de la communication régionale pour une meilleure visibilité, un accompagnement par les coordinations dans la construction du projet (si besoin) et de pouvoir prétendre à la subvention.

Les coordinations départementales et la coordination régionale de la Fête de la Science peuvent accompagner les enseignants qui le souhaiteraient dans la conception du projet. Se reporter à la page 11, pour trouver les coordonnées de votre coordination.

# ET LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (SUITE) ?

## Exemples de projets d'élèves en 2023 :

Lycée Notre Dame de Fontenay Le Comte (Vendée)

A l'attention des 4ème, 3ème, secondes

### BOISSONS ISOTONIQUES ET SPORT. QU'EN PENSE LA SCIENCE ?

Objet de nombreuses campagnes publicitaires, les boissons isotoniques promettent performances et résistance à toute épreuve. Mais que contiennent-elles et sont-elles si bénéfiques ? Venez au laboratoire découvrir ce qu'elles cachent...

Vous réaliserez des expériences pour comprendre ce qu'est l'isotonie, observerez des cellules au microscope, doserez le glucose, mettrez en évidence les chlorures et mesurerez l'acidité de ces boissons.

Vous serez aidé par les élèves préparant le bac Sciences et Technologies de Laboratoire Biotechnologie (STLB).

Ecole George Jan de Courdemanche (Sarthe)

A l'attention des maternelles et des CP

### LES SUPER-HÉROS SPORTIFS

L'école Georges Jean de Courdemanche, labellisée Génération 2024 et classe olympique organise une semaine de la science pour les enfants. Les participants auront l'opportunité de découvrir les avantages d'un mode de vie sain et actif à travers des activités amusantes telles que la découverte des super-héros sportifs, l'exploration des aliments, la démonstration de la chimie des couleurs, des jeux sportifs, la préparation de repas équilibrés et l'exploration du corps avec des outils numériques. Des experts seront présents pour aider les enfants à comprendre l'importance d'un régime alimentaire sain et d'une activité physique régulière. Cette semaine sera une expérience éducative et amusante pour les enfants, et aidera à promouvoir des habitudes de vie saines et durables.



# COMMENT CANDIDATER ?



Déposez un projet en répondant au questionnaire disponible en ligne sur le site internet :

[www.fetedelascience-paysdelaloire.fr](http://www.fetedelascience-paysdelaloire.fr)

**Clôture de l'appel à projet :  
le mardi 7 mai 2024**

N'hésitez pas à contacter les coordinations départementales dont les contacts sont en page 9.

# PROCESSUS DE LABELLISATION DES PROJETS



Des référents départementaux ont pour mission d'évaluer les projets proposés par les porteurs de projets au regard des objectifs de la Fête de la science.

Les critères évalués sont les suivants :

- caractère attractif et accessible de l'action ;
- qualité pédagogique du projet ;
- implication de scientifiques dans le montage et/ou le déroulement de l'action ;
- originalité du projet.

A l'issue du process de labellisation, un courrier informe les porteurs de projets labellisés (dans le courant du mois de juin).

# OBTENIR UNE AIDE FINANCIERE

## QUI PEUT PRÉTENDRE À UN FINANCEMENT DE L'ÉTAT OU DE LA RÉGION ?

Les associations, les artistes/compagnies (si associatifs) et les établissements scolaires du primaire et du secondaire peuvent faire une demande de financement d'un maximum de 500 euros par projet. Les enveloppes financières sont réparties en fonction du nombre de projets.

## QUELLES SONT LES DÉPENSES ÉLIGIBLES ?

- Achats (matériels, fournitures, consommables)
- Location de services (exposition, spectacle, malles, kits,...)
- Communication, publication, impression (guide de visite, supports de communication liés au projet)
- Frais de missions (transports, hébergement et repas des intervenants)
- Frais de déplacements (itinérance des ateliers et expositions, transport de publics cibles).

## COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

La demande est intégrée au questionnaire de candidature en ligne.

Les dépenses et les recettes doivent être équilibrées. Le financement par d'autres partenaires doit être indiqué.

Un RIB et un contrat d'engagement républicain (pour les associations) doivent impérativement être ajoutés au questionnaire pour que le dossier soit pris en compte. Vous pouvez trouver le contrat d'engagement républicain sur le site [www.fetedelascience-paysdelaloire.fr](http://www.fetedelascience-paysdelaloire.fr)

## A QUEL MOMENT EST-IL VERSÉ ?

Une notification d'attribution de financement avec le montant alloué est envoyée fin juin.

Le financement est versé au mois de novembre après réalisation du projet.



# CALENDRIER PRÉVISIONNEL



- Lancement de l'appel à projet : février/mars 2024
- Clôture de l'appel à projet : 7 mai 2024
- Comité de labellisation : début juin 2024
- Notification de labellisation des projets : mi-juin 2024
- Réunion d'attribution des subventions aux porteurs de projet : fin juin 2024
- Fête de la Science : du 4 au 14 octobre 2024
- Restitution de fréquentation des projets : mi-octobre 2024
- Versement des subventions : novembre 2024



# CONTACTS



Département de Loire Atlantique  
**CST Nantes Université**  
Charlotte Herbaut  
02 53 00 80 23  
fetescience44@univ-nantes.fr

Département du Maine-et-Loire  
**Terre des Sciences**  
Hélène Biton  
02 41 22 65 02  
h.biton@terre-des-sciences.fr

Département de la Mayenne  
**ZOOM Laval**  
Sophie Curt  
02 43 49 47 81  
sophie.curt@agglo-laval.fr

Département de la Sarthe  
**Maine Sciences**  
Anne Lecèvre  
02 43 95 53 37  
mscontact@maine-sciences.org

Département de la Vendée  
**Association Musée du Sable**  
Dorinne Charrier  
02 51 22 04 94  
museedusable@gmail.com

Crédit photos du fascicule: Lucie Corlay, Hélène Biton - Terre des Sciences ;  
Mathieu Le Dez, Arthur Corgier.